Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 mars 2020, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents :
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset, Julie Veillette et Jean-Yves Piché.

Rés. 2020-03-053 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-054 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal des séances du mois de février 2020

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et des dépenses

6. Questions de l'assistance

7. A) Assemblée de consultation pour le règlement 371-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 337-2016 concernant la modification des limites des zones 96Rc et 122Ra et d'un ajout d'usage à la zone 96Rc
   B) Adoption du deuxième projet du règlement 371-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 337-2016 concernant la modification des limites des zones 96Rc et 122Ra et d'un ajout d'usage à la zone 96Rc

8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 372-2020 : règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP)
9. Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la

mise en place d'un encadrement concernant les chiens – désignation d'un responsable

10. A) Nomination des membres du comité d'embauche pour les étudiants.
    B) Tarification camp de jour été 2020 et frais de garde.
    C) Programme d'assistance financière d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées de l'URLS.
    D) Programme Desjardins Jeunes au Travail.
    E) Embauche de Ariane Veillette comme sauveteuse à la plage

11. Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins

12. Demande de lunettes de sécurité adaptée à la vue de Jacques Ricard

13. Achat d'un détecteur de fuite DXmic

14. Demande d'appui de la Société canadienne du cancer/Avril-Mois de la jonquille

15. Mai, mois de l'arbre et des forêts/Demande pour l'obtention de plants d'arbres

16. A) Demande d'aide financière Programme d'aménagement durable des forêts – chemin Joseph-Saint-Amant
    B) Demande d'aide financière Fonds du développement du territoire – stationnement multi-usage et écologique

17. Demandes d'organismes
    A) Demande d'aide financière de Femmes de Mékinac
    B) Demande de gratuité de la salle Aubin du Concours de lipsync de l'école Masson

18. Offre de services de ADN Communication pour un système d'alertes municipales

19. Sécurité routière :
    A) Demande d'aide financière au Fonds de la sécurité routière pour l'achat de 2 radars pédagogiques
    B) Demande de passage piétonnier sur la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Lavoie – Propositions du Ministère des Transports
    C) Demande réduction de la vitesse dans le chemin Saint-Pierre Nord – Propositions du Ministère des Transports
    D) Demande du Ministère des Transports d'installer une boucle de détection face à l'Hôtel de Ville
    E) Demande du conseil d'établissement de l'école Masson – mise en œuvre de mesures pour favoriser la sécurité aux passages piétonniers

20. Collecte des ordures – offre à la Municipalité de Lac-aux-Sables

21. Municipalité amie des enfants – Demande du conseil d'établissement de l'école Masson

22. Demande d’aide financière démarrage d’entreprise

23. Période de questions de l’assistance

24. Affaires nouvelles :

25. Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-055 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de février 2020

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance février 2020

Association Pulmonaire du Québec
APQ nous informes de la campagne de mobilisation des municipalités pour une réduction de l’herbe à poux.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec
La CPTAQ nous informe qu’une rencontre publique avec la commission relativement au dossier 382367 se tiendra en mars 2020.

La CPTAQ nous informe qu’elle a reçu le cautionnement pour le dossier 420090 et que celui-ci s’avère conforme aux exigences de la commission.

La CPTAQ nous informe de la demande du dossier 426342. Le demandeur veut vendre une partie de son lot d’une superficie de 31.5 hectares. Selon l’orientation préliminaire, elle estime que la propriété dans sa forme actuelle offre de meilleurs possibilités d’utilisation agricole que les deux propriétés projetées. Si les observations énoncées précédemment reflètent bien la situation, la CPTAQ devrait refusée cette demande.

Desjardins Entreprises
Il nous informe de son partenariat à long terme avec le chef de fil mondiale des technologies de paiement Global Payments.

Fédération Québécoise des Municipalités
La FQM nous informe que la nouvelle Loi modifiant le code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic. Cette loi a pour objectif principal de répondre aux besoins des Québécois qui

habitent partout sur le territoire et ne nuise pas aux efforts réalisés par les municipalités pour assurer le maintien et l'amélioration de la desserte de services publics à leur population.

La FQM nous informe de la réclamation d'un plan d'investissement à long terme, et qui tienne compte des besoins actuels et à venir en matière de voirie locale.
La FQM demande pour l'entretien 24M$ supplémentaire pour le programme d'aide à l'entretien voirie locale, la réfection, lutte contre les changements climatiques et le Programme RénoRégion.

La FQM nous envoie un résolution CA-2020-02-12/02 Projet de Loi 40- Centres de services scolaires et terrain Municipaux.

Héma-Québec
HQ nous remercie et nous félicite pour la réussite percutante de la collecte de sang qui a eu lieu le 29 janvier dernier. 110 donneurs ont été accueillis.

Québec Municipal
Le QM mentionne que le Programme d'aide au développement du transport collectif est bonifié pour l'année 2020. Ce programme a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux transports des personnes au Québec. De plus, elle vise à accroitre l'utilisation du transport collectif par l'amélioration de ses services et par la promotion des modes de transport alternatif à l'automobile.

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Ministre responsable de la région et Centre du Québec et député de Johnson
Il nous informe qu'il a pris connaissance de la résolution concernant le projet de Loi 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles. Celle-ci sera transmis au comité de suivi avec les instances municipales et le milieu agricole.

Noël des Enfants
Le comité du Noël des enfants de Sainte-Thècle nous remercie de notre aide lors de l'événement du 8 décembre dernier. 101 enfants âgés entre 0 et 10 ans ont profité de cette journée et ont reçu un cadeau du Père Noël.

Régie des Incendies du Centre-Mékinac
La RICM nous informe qu'elle est à la recherche d'un capitaine préventionniste pour compléter son équipe.

Robert Fer et Métaux sec
Robert Fer et Métaux nous informe qu'il y aura des activités d'épandage et ou de valorisation recyclage sur les lots de la ferme Bouthec Inc.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous envoie leurs états financiers de 2017. Nous pouvons y constater que le montant pour la municipalité sera de 1 478 $ ce qui représente 10% du déficit à répartir.

Union des Municipalités du Québec
UMQ et Hydro Québec nous informes qu'ils ont signé une entente –cadre visant l'utilisation d'emprises des lignes de transport d'électricité à des fins récréatives ou communautaires.

Union des producteurs agricoles
UPA nous demande de les appuyer dans le projet de loi 48. Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles.

Ville de Sainte-Catherine de la Jacques Cartier
La Ville de Sainte-Catherine de la Jacques Cartier nous demande de soumettre 3 noms d'entreprises qui selon notre organisation serait en mesure de postuler pour la quatrième édition du Prix créateurs d'emplois du Québec.

Rés. 2020-03-056 : Dépôt de la correspondance de février 2020

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois de février 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-057 : Approbation des comptes de février 2020

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de janvier au montant de 525 699,25 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question .

Assemblée de consultation pour le règlement 371-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 337-2016 concernant la modification des limites des zones 96Rc et 122Ra et d'un ajout d'usage à la zone 96Rc

Monsieur le maire explique aux gens présents la modification des limites des zones 96Rc et 122Ra pour permettre à l'entreprise Clos Sainte-Thècle de construire des dômes écologiques sur leur terrain et d'offrir un service d'hébergement.

Rés. 2020-03-058 : Adoption du second projet du règlement 371-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 337-2016 concernant la modification des limites des zones 96Rc et 122Ra et d'un ajout d'usage à la zone 96Rc

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le deuxième projet du règlement 371-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 337-2016 concernant la modification des limites des zones 96Rc et 122Ra et d'un ajout d'usage à la zone 96Rc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 372-2020 : règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP)

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 372-2020 règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) et dépose le projet de règlement.

Rés. 2020-03-059 : Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens – désignation d'un responsable

CONSIDÉRANT que les municipalités locales devront appliquer le nouveau Règlement provincial sur leur territoire à compter du 3 mars 2020;

CONSIDÉRANT que la loi prévoit que les municipalités peuvent désigner, par résolution, un fonctionnaire, un employé ou un organisme canin aux fins de l'application du Règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle désigne l'entreprise Croquettes et Paillettes pour l'application du règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-060: Nomination du comité d'embauche pour les étudiants

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme

- Julie Veillette pour faire l'évaluation des étudiants qui seront embauchés pour le camp de jour.
- Jean-Yves Piché fera l'évaluation des étudiants qui seront embauchés pour l'entretien des parcs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-061 : Participation animation et loisirs/ tarif 2020

CONSIDÉRANT que les localités de Mékinac chargent plus de 200 $ par enfant pour le service d'animation (camp de jour);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire charger un montant d'inscription pour ce service afin d'améliorer les équipements et les activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle établisse les tarifs suivants pour le service d'animation saison estivale 2020 :

1 º Les frais d'inscription pour les activités de 9h à 16h seront de 150 $ pour le premier enfant, 125 $ pour le deuxième enfant de la même famille, 100 $ pour le troisième enfant de la même famille et gratuit pour les autres enfants de la même famille résidant à la même adresse civique pour l'été dont les parents sont résidents et/ou propriétaires à Sainte-Thècle et ces montants sont doublés pour les enfants dont les parents ne sont pas résidents et n'ont pas de propriété à Sainte-Thècle. Le camp de jour débutera le 22 juin 2020 jusqu'au 7 août 2020 soit pour une période de sept (7) semaines. Le tarif journalier sera de 15$ par jour et le tarif hebdomadaire sera de 60$ par semaine.

2 º La tarification pour le service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 sera de sept (7 $) dollars par jour par enfant. Une pénalité de 1$ aux 5 minutes sera imposée aux parents retardataires (après 17h30).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-062 : Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

CONSIDÉRANT qu'URLS de la Mauricie a un programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées à l'URLS de la Mauricie pour la saison estivale 2018 et autorise Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-063 : Programme Desjardins Jeunes au Travail

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière dans le cadre du Programme Desjardins Jeunes au Travail pour l'embauche d'un étudiant pour comme animateur au camp de jour et Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-064 : Embauche de Ariane Veillette comme sauveteuse à la plage

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche madame Ariane Veillette comme sauveteuse à la plage du Parc Saint-Jean-Optimiste à compter du 22 juin 2020 au tarif horaire de 18$ de l'heure, du lundi au samedi, de 11h à 17h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-065 : Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue le pavillon Desjardins pour la période des fêtes aux personnes suivantes suite au tirage au sort :

- 24 décembre 2020 : Famille Nicole Gauthier (Pavillon Desjardins, souper)
- 26 décembre 2020 : Famille Roger Vandal (Pavillon Desjardins, souper)
- 31 décembre 2020 : Famille Carmen Lapointe (Pavillon Desjardins, souper)
- 1er janvier 2021 : Famille Carole Magnan (Pavillon Desjardins, dîner)
- 1er janvier 2021 : Famille Noëlla Goulet (Geai Bleu, dîner)
- 1er janvier 2021 : Famille Victoire Fraser (Geai bleu, souper)
- 2 janvier 2021 : Famille Diane Veillette (Pavillon Desjardins, souper)
- 2 janvier 2021 : Famille Claudette Trudel (Geai bleu, souper)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-066 : Demande de lunettes de sécurité à la vue de Jacques Ricard

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques Ricard doit porter des lunettes de sécurité dans l'exercice de ses fonctions puisqu'il manipule des produits dangereux;

CONSIDÉRANT la demande de lunettes de sécurité ajustée à sa vue

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer le coût de lunettes de sécurité ajustée à la vue de Jacques Ricard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-067 : Achat d'un détecteur de fuites DXmic

CONSIDÉRANT l'offre de l'entreprise Stelem pour l'achat d'un détecteur de fuite DXmic avec casque sans fil Bluetooth Sennheiser au coût de 5 280$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que cet équipement permettra de mieux détecter les fuites d'eau et d'améliorer le résultat de la municipalité dans son bilan annuel pour la stratégie d'économie d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète un détecteur de fuites DXmic avec casque sans fil Bluetooth Sennheiser au coût de 5 280$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-068 : Demande d'appui de la Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;
CONSIDÉRANT que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-069: Mai, mois de l'arbre et des forêts – Demande pour l'obtention de plants d'arbres

CONSIDÉRANT que chaque année, l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice nous invite à organiser une distribution de plants d'arbres fournis gratuitement au cours de l'évènement Mai, mois de l'arbre et des forêts;

CONSIDÉRANT que cette activité favorise le renouvellement de cette ressource qu'est la forêt;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Valérie Fiset, directrice générale, à commander des plants via l'Association forestière de la Vallée du St- Maurice, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts et d'assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-070: Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

CONSIDÉRANT que le chemin Joseph-Saint-Amant a besoin d'être améliorer pour assurer la sécurité des utilisateurs;

CONSIDÉRANT que ce chemin est sur les terres publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour le rechargement d'une partie du chemin Joseph-Saint-Amant et autorise Valérie Fiset, directrice générale et secrétaire trésorière à signer tous documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-071: Demande d'aide financière Fonds du développement du territoire – stationnement multi-usage écologique

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement d'un stationnement multi-usage écologique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle présente une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds du développement du territoire de la MRC de Mékinac et autorise Julie Veillette, directrice des projets spéciaux à signer tous documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-072: Demande d'aide financière de Femmes de Mékinac

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Femmes de Mékinac pour la journée conférence offerte à toutes les entreprises et organismes du territoire de Mékinac dans le but d'outiller les équipes de travail et chaque citoyen à développer des relations harmonieuses et des rapports bénéfiques au travail qui aura lieu le samedi 16 mai 2020 à la Salle des Aînés de Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100$ à Femmes de Mékinac pour leur journée conférence du samedi 16 mai 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-073: Demande de gratuité de la salle aubin pour le Concours de lipsync de l'école Masson

CONSIDÉRANT la tenue d'un concours de lipsync organisé pour les élèves l'école Masson le 1er mai 2020;

CONSIDÉRANT que cet événement est pour les enfants de la communauté et permet de ramasser des fonds pour les finissants et les activités de fin d'année

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle que prête gratuitement la salle Aubin le 1er mai 2020 pour la tenue du concours de lipsync de l'école Masson ainsi que pour leurs répétitions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-074: Offre de services de ADN Communication pour un système d'alertes

municipales

CONSIDÉRANT que selon le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre une municipalité locale doit être en mesure de diffuser à sa population de l'information visant la protection des personnes et des biens sur son territoire lors d'un sinistre majeur réel ou imminent.

CONSIDÉRANT que l'offre de services de ADN Communication pour un système d'alertes municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de ADN Communication pour l'achat d'un système de communication au coût de 1 250$ plus taxes et la licence d'utilisation mensuelle au coût de 44,95$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-075: Demande d'aide financière au Fonds de la sécurité routière pour l'achat d'un radar pédagogique

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle désire faire l'acquisition d'un radar pédagogique pour effectuer de la sensibilisation auprès des utilisateurs des routes municipales;

CONSIDÉRANT que le Fonds de la sécurité routière pourrait octroyer une aide financière équivalent à 50% des dépenses admissibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière au Fonds de la sécurité routière pour l'achat d'un radar pédagogique et autorise Valérie Fiset, directrice générale, à signer tous documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-076: Demande de passage piétonnier sur la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Lavoie – Propositions du Ministère des Transports

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle avait demandé au Ministère des Transports qu'une étude de faisabilité soit réalisée pour un passage piétonnier sur la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Lavoie par sa résolution 2018-06-201;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous propose deux solutions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il

est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse les solutions proposées par le Ministère des Transports pour l'aménagement d'une traverse piétonnière sur la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Lavoie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-077: Demande de réduction de la vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord – Propositions du Ministère des Transports

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle avait demandé au Ministère des Transports de réduire la vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord, suite à un accident mortel et car le restaurant désirait pouvoir accueillir les véhicules hors routes, par sa résolution 2018-09-280;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous propose de réduire la vitesse de 80 km/h à 70 km/h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la proposition du Ministère des Transports de diminuer la limite de vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord de 80 à 70 km/h, conditionnellement à ce que cela permette aux véhicules hors-routes de circuler sur cette portion de route.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-078: Demande du Ministère des Transports d'installer une boucle de détection face à l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports désire installer une boucle de détection face à l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que cette boucle de détection permettrait au Ministère des Transports de recueillir des données sur la vitesse de la circulation et sur le type et le nombre de véhicules circulant sur la rue Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le Ministère des Transports à installer une boucle de détection face à l'Hôtel de Ville afin de réaliser une étude sur la circulation à cet endroit.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-079: Demande du conseil d'établissement de l'école Masson – mise en œuvre de mesures pour favoriser la sécurité aux passages piétonniers

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Masson de mettre en

œuvre des mesures favorisant la sécurité des écoliers aux passages piétonniers;

CONSIDÉRANT que certaines demandes touchent la rue Saint-Jacques, laquelle est administrée par le Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a demandé l'autorisation d'installer une boucle de détection sur la rue Saint-Jacques qui permettra d'obtenir des données sur la circulation sur cette rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'installer des passages piétonniers sur la rue Saint-Jean, à l'intersections de la rue Saint-Jacques, devant le Pavillon Desjardins et à l'intersection de la rue Masson ainsi que sur la rue Lacordaire, à l'intersection de la rue Saint-Jacques, mais attendra le résultat de l'étude de la boucle de détection avant de procéder à des demandes auprès du Ministère des Transports.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-080: Collecte des ordures – offre à la Municipalité de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT que l'entente actuelle concernant la collecte des ordures avec la Municipalité de Lac-aux-Sables vient à échéance le 31 décembre 2020 et que la Municipalité de Sainte-Thècle ne désirait pas renouveler l'entente pour une durée minimale de trois ans comme le stipulait l'entente;

CONSIDÉRANT l'arrivée de la collecte des matières organiques prévue à compter du 1er janvier 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle offre à la Municipalité de Lac-aux-Sables d'effectuer la collecte des ordures avec le camion actuel pour un an, soit pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, selon le même partage de coûts que l'entente actuelle et pourra prolonger le service pour une autre année, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, sur entente des deux municipalités, au plus tard le 30 juin 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-081: Municipalité amie des enfants – demande du conseil d'établissement de l'école Masson

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Masson d'adhérer au programme Municipalité amie des enfants (MAE);

CONSIDÉRANT que la municipalité considère qu'elle met déjà en œuvre de nombreuses

mesures pour favoriser le bien-être des enfants sans avoir l'accréditation « Municipalité amie des enfants »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt d'une demande d'accréditation pour le programme « Municipalité amie des enfants » conditionnellement à ce que le dossier de candidature soit préparé par le conseil d'établissement de l'école Masson ou un groupe de citoyens intéressés par le dossier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-082: Demande d'aide financière pour le démarrage d'entreprise

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour le démarrage d'entreprise de monsieur Simon Lafrance pour l'houblonnière Lupulus;

CONSIDÉRANT que cette entreprise est déjà en opération depuis quelques années;

CONSIDÉRANT que cette entreprise ne respecte pas les critères du programme, soit utiliser un local commercial vacant ou créer un emploi à temps plein autre que celui du propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne verse pas d'aide financière à l'entreprise Houblonnière Lupulus, car celle-ci ne répond pas présentement aux critères du programme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Madame Jocelyne Gervais demande combien il manque d'argent pour pouvoir compléter le projet du stationnement multi-usages écologique.
Monsieur Marcel Veillette demande si l'entreprise Interco a obtenu sa garantie d'approvisionnement en bois.
Madame Jocelyne Gervais demande en quoi consiste le nouveau règlement provincial sur les chiens.
Monsieur Danny Dionne demande si le conseil savait que le plancher de la benne du camion à ordures est fissuré.
Monsieur Yvon Goulet demande pourquoi les véhicules hors route ne peuvent se rendre au Restaurant Le Tournesol.
Madame Jocelyne Gervais demande si une demande a été faite dans le programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées et si un montant nous avait été accordé.

Affaires nouvelles :

Rés. 2020-03-083 : Les Incroyables Comestibles – Demande du comité Sainte-Thècle – village vert

CONSIDÉRANT la demande du comité Sainte-Thècle – village vert pour se joindre au mouvement Les Incroyables Comestibles;

CONSIDÉRANT que ce projet rejoint les valeurs de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 700$ pour l'installation de 4 bacs à légumes et fines herbes dans le cadre du mouvement Les Incroyables Comestibles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-084 : Fête Nationale

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire organiser des activités pour les familles dans le cadre de la Fête Nationale du Québec qui aura lieu le 24 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt par madame Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, d'une demande d'aide financière pour l'organisation d'activités familiales pour la Fête Nationale du 24 juin 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2020-03-085 : Levée de la séance

À 20h54, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire	Secrétaire-trésorière